

Avis de constitution

SOCIETE « AMHAR BUSINESS COMPANY »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE NON LOIN  
DU CARREFOUR SORBONE EN FACE DE LA CLINIQUE  
PROMETHEE, Lot 452, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMHAR BUSINESS COMPANY »

Objet : Travail temporaire et manutention, achat et vente de diverses marchandises, nettoyage de bureau et d'espace vert, travaux de sous-traitance, BTP, imprimerie, quincaillerie générale, matériel de bureau et informatique, import-export, vente et location de véhicules, transfert d'argent électronique, commerce général.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE NON LOIN DU CARREFOUR SORBONE EN FACE DE LA CLINIQUE PROMETHEE, Lot 452, Ilot 13

Dirigeant(s) Mlle BAMBA RAMATOU BAMBARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06665 du 02/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40311/GTCA/RC/2025 du 02/07/2025

